

Zeitschrift: Arbido-R : Revue
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 2 (1987)
Heft: 3

Artikel: Les bibliothèques et le défi des nouvelles technologies
Autor: Walckiers, Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Conclusion

En exposant les efforts accomplis dans l'informatisation des bibliothèques et la collaboration en la matière, en rappelant les résultats acquis à ce jour, en tentant de cerner les conditions difficiles de cette problématique, la CBU espère avoir démontré qu'une volonté évidente de collaboration anime les responsables des bibliothèques universitaires. D'ailleurs cette volonté de collaboration s'est déjà manifestée dans d'autres domaines bien avant l'ère de l'informatisation.

Certes, les problèmes qui demeurent sont immenses et les écueils nombreux. Les travaux nécessaires à la réalisation des objectifs esquissés pour les années à venir – notamment un réseau des bibliothèques universitaires aussi décentralisé et ouvert que possible – exigeront un engagement financier important et surtout la mise sur pied d'une équipe permanente, comme en disposent les pays qui se sont attelés à des entreprises semblables. Actuellement, les problèmes d'informatisation des bibliothèques en Suisse et de coordination en la matière sont en effet discutés dans le cadre de nombreux organes de milice où se retrouvent souvent les mêmes personnes, fort chargées, déjà toutes engagées au niveau local ou régional. Les efforts prometteurs de succès accomplis jusqu'ici risquent donc de ne pas porter tous leurs fruits sans un engagement financier accru, que l'importance de la documentation scientifique pour nos universités et le pays tout entier justifie pleinement.

Adresse du Secrétariat de la Commission:

Conférence universitaire suisse
Wildhainweg 21
3012 Berne

Les bibliothèques et le défi des nouvelles technologies

Marc Walckiers

Depuis les années soixante, de nombreuses bibliothèques ont informatisé leur gestion interne. Néanmoins, depuis dix ans, les bibliothèques ont été repoussées au second plan par les bases de données bibliographiques, puis par les bases de données de textes complets. De plus, par la liaison directe auteur-lecteur, la télématique pourrait menacer tant les bibliothèques que les éditeurs. En réalité, les bases de données n'ont pas éliminé les éditions traditionnelles, et après dix ans leur cohabitation s'avère durable. Enfin, la possibilité nouvelle de disposer de bases de données locales sur micro-ordinateurs ou disques compacts pourrait renforcer le rôle des bibliothèques. Une Résolution du Conseil des Ministres européen de 1985 préconise une meilleure coopération les bibliothèques et une action européenne qui pourrait promouvoir les nouvelles technologies¹.

Seit den 60er Jahren haben zahlreiche Bibliotheken im internen Bereich auf EDV umgestellt. Indessen werden seit 10 Jahren die Bibliotheken von Datenbanken konkurrenziert, die vorerst bibliographische Angaben lieferten, heute aber bereits auch vollständige Texte übermitteln können. Darüber hinaus könnte EDV, durch den Vorteil der direkten Verbindung zwischen Autor und Leser, sowohl die Bibliotheken als auch die Verlage in Gefahr bringen. In Tat und Wahrheit aber haben die Datenbanken keineswegs die traditionellen Publikationsformen verdrängt; nach 10 Jahren erweist sich ihre Koexistenz als dauerhaft. Schliesslich könnte die neue Möglichkeit der Bibliotheken, selber über eigene Datenbanken auf Mikrocomputer oder Compact Disc zu verfügen, ihre Bedeutung wieder aufwerten. Eine Resolution des EG-Ministerrats von 1985 empfiehlt eine Verbesserung der Zusammenarbeit zwischen den Bibliotheken; ein gemeinsames europäisches Vorgehen wäre für die Koordination im Bereich der neuen Technologien von grossem Nutzen¹.

A partire dagli anni Sessanta, molte biblioteche hanno introdotto l'informatica nella loro gestione interna. Nondimeno, da dieci anni a questa parte le biblioteche sono state relegate in secondo piano dalle basi di dati bibliografici e, successivamente, dalle basi dati di testi completi. Oltre a ciò, la telematica, che fa capo al rapporto diretto autore-lettore, potrebbe minacciare sia le biblioteche sia gli editori. In realtà, le basi dati non hanno eliminato le edizioni tradizionali, e dopo una decina d'anni la loro coabitazione si rivela permanente. Inoltre, le nuove possibilità di disporre di basi di dati locali su microelaboratore e dischi compatti potrebbe rafforzare il ruolo delle biblioteche. Una Risoluzione del 1985 del Consiglio dei ministri europeo preconizza una cooperazione migliore tra le biblioteche; inoltre un'azione concertata a livello europeo potrebbe promuovere l'adozione di nuove tecnologie¹.

¹ Cet article reprend une communication présentée à Luxembourg lors d'un Symposium intitulé *Electronic Publishing, the new way to communicate* (5-7 novembre 1986). Sous ce même titre la Commission des Communautés européennes (DG XIII) publiera prochainement un ouvrage chez Cogan Page à Londres. La publication, dans nos colonnes, de la contribution de M. Walckiers a été rendue possible grâce à l'initiative de M. T.J. Tanzer (EPFL), que nous tenons à remercier ici.

Les bibliothèques servent avant tout à communiquer l'information. A cet égard, elles constituent un moyen important et plein d'avenir. Un moyen important, puisque le *World guide to libraries*¹ recense dans les 12 pays des Communautés européennes 10 000 bibliothèques de plus de 30 000 volumes qui emploient environ 200 000 personnes pour desservir une population de plus de 300 millions d'habitants. Considérant qu'une bibliothèque d'importance moyenne communique près de 100 000 documents par an à ses usagers, c'est à près d'un milliard qu'on peut évaluer les documents communiqués annuellement par les bibliothèques en Europe. Les bibliothèques constituent donc un réseau important dans la diffusion de l'information tant sous sa forme traditionnelle qu'en édition électronique. Vu leur importance, la modernisation des bibliothèques s'impose. Les initiatives actuelles autant que les mutations passées indiquent que cette modernisation est non seulement possible, mais tout à fait indiquée: en effet, au cours des âges, les bibliothèques ont déjà surmonté plusieurs mutations technologiques. En cette fin du XX^e siècle, face à l'avènement d'une société de l'information, les bibliothèques se trouvent confrontées à un choix majeur:

- ou elles restent à l'écart des nouvelles technologies et deviendront progressivement des musées du livre,
- ou elles adoptent les nouvelles technologies et offriront alors à la population des pays de la CEE un réseau de plus de 10 000 points d'accès à l'information électronique.

Actuellement, une grande partie des bibliothèques européennes ont informatisé leur fonctionnement, certaines communiquent leurs informations catalographiques par électronique, et quelques-unes participent déjà aux projets actuels de fourniture électronique des documents, notamment la bibliothèque que je dirige à Bruxelles.

Cependant, la plupart des bibliothécaires sont mal préparés à cette mutation, du fait d'une formation souvent trop littéraire et du manque de soutien des pouvoirs publics.

1. La gestion informatisée des bibliothèques

Depuis vingt ans, on voit les bibliothécaires européens recourir à l'informatique pour automatiser la gestion de leurs prêts, de leurs achats, ou de leurs catalogues. Par la suite se sont constitués des systèmes de gestion intégrée de bibliothèques, systèmes de plus en plus vastes et sophistiqués, adoptés par un nombre toujours croissant d'institutions.

Outre-Atlantique, on a vu l'ensemble des bibliothèques adopter les notices catalographiques distribuées sur bandes magnétiques par la Library of Congress, ce qui constitue une forme d'édition électronique. Puis se créèrent des réseaux de milliers de bibliothèques partageant leurs catalogues et se transmettant leurs commandes de documents par télématique, tels que l'O.C.L.C. qui est l'exemple le plus frappant.

En Europe en revanche, les cloisonnements nationaux, les barrières linguistiques, les disparités géographiques et les particularismes locaux ont abouti à la multiplication de systèmes de gestion informatisés de bibliothèques peu compatibles, en raison des équipements, des logiciels, des classifications et des formats de données disparates entravant l'échange des données catalographiques². Ainsi, plusieurs bibliothèques nationales publient des bibliographies nationales informatisées, mais sans les fusionner et en ne les diffusant que très partiellement. Face à cette informatisation morcelée des bibliothèques, les bibliothécaires européens semblent davantage se préoccuper de valoriser les différents systèmes informatisés qu'ils ont créés ou adoptés, que de promouvoir de vastes réseaux facilitant le transfert de l'information.

Citons cependant quelques initiatives nationales récentes telles que les catalogues collectifs de périodiques des bibliothèques françaises et néerlandaises désormais accessibles en ligne et assurant les télécommandes de documents, mais ces réalisations sont jusqu'à présent peu nombreuses et limitées aux frontières nationales.

La *Résolution* du Conseil des Ministres européen du 27 septembre 1985³ appelle donc très opportunément les bibliothèques à mieux collaborer, en recommandant d'ailleurs explicitement l'interconnexion de leurs catalogues. Nous ne doutons pas que cet appel trouve prochainement dans le monde des bibliothèques l'écho qu'il mérite et qu'une action européenne vienne bientôt concrétiser cette *Résolution*.

Alors que de nombreuses bibliothèques européennes ont spontanément mis à profit l'informatique pour améliorer et accroître leurs services, on peut donc espérer qu'elles surmontent prochainement leurs cloisonnements pour exploiter au mieux les nouvelles technologies et participer sans retard aux projets d'édition électronique.

¹ *World guide to libraries*. Munich: Saur, 1986.

² POROTNIKOFF, O. «Surveys of new technologies for European libraries» in: LIEBAERS, H. et al. *New information technologies and libraries*. Dordrecht, 1985, p. 236.

COSTERS, L. et al. «Library networking in Europe» in: LIEBAERS, H. et al., op. cit., p. 149.

³ Voir page 64.

2. Les bases de données bibliographiques

Depuis le siècle passé, les bibliothèques sont l'un des lieux privilégiés de la consultation des bibliographies; depuis les années soixante, l'édition des grandes bibliographies traditionnelles a été progressivement informatisée, et depuis dix ans les bases de données bibliographiques ainsi constituées sont consultées très efficacement en mode conversationnel, surtout dans les secteurs des sciences exactes et biomédicales; leur succès a été tel qu'on en comptait déjà plus de 500 en 1984¹.

Les terminaux d'interrogation se sont multipliés dans les bibliothèques et bien plus encore en dehors d'elles, surtout outre-Atlantique où en 1983 on en recensait dix fois plus qu'en Europe. Notons cependant que sur notre continent, Euronet-Diane compte 50 serveurs et 700 bases de données² et que le succès du Minitel en France popularisera largement l'édition électronique. Se chiffrant annuellement en dizaines de millions, les consultations en ligne de bases de données bibliographiques constituent assurément une forme d'édition électronique concurrençant de plus en plus les éditions traditionnelles des bibliographies classiques. Ceci affecte gravement les bibliothèques dont les imposants index traditionnels sont désormais éclipsés par les bases de données. Alors que de nombreuses bibliothèques utilisent les bases de données depuis 10 ans, de plus en plus d'administrations, d'entreprises et de laboratoires les consultent directement, les bibliothèques étant de ce fait de moins en moins sollicitées.

3. La fourniture électronique des documents

Frustrées par la prolifération des recherches bibliographiques en ligne sans leur intermédiaire, les bibliothèques restent indispensables pour la fourniture des textes complets des documents.

Une étude du «Document supply centre» de la British Library³ évalue à dix millions par an le nombre de documents échangés entre les bibliothèques d'Europe. C'est à près d'un milliard qu'il faut chiffrer le nombre de documents communiqués chaque année à leurs usagers par les 10 000 bibliothèques des douze pays de la CEE.

Mais l'apparition récente des bases de données de textes intégraux menace à son tour cet autre bastion des bibliothèques: 400 bases de données offraient déjà en 1984 les textes intégraux de centaines de périodiques, de chimie, de médecine, d'économie et d'information générale⁴. Le programme «Docdel» financé par la Commission des Communautés européennes, et en particulier le projet «Transdoc» du CNRS, vont dans ce sens. De plus, la baisse constante des coûts des mémoires et l'apparition d'autres médias, comme les

disques compacts, ne peuvent qu'accentuer la concurrence de la fourniture électronique des documents au détriment des bibliothèques traditionnelles⁴.

A cette évolution technologique inquiétante pour les bibliothèques, s'ajoute la diminution générale de leur pouvoir d'achat, diminution qui prend une allure d'effondrement dans certains pays européens. Confrontés à des restrictions budgétaires déchirantes, certains responsables d'universités sont même tentés de sacrifier leurs bibliothèques et de laisser les usagers se procurer à leurs frais, en dehors de l'institution, les documents qu'ils trouvaient jusqu'alors dans leur bibliothèque; la tradition et les structures en place retardent pareille mesure, mais la crise économique et les progrès de l'édition électronique risquent fort d'accélérer le processus.

4. L'avenir de l'information en péril

C'est dans cette perspective inquiétante qu'au congrès de l'IFLA de 1983 à Munich, l'annonce de l'avènement imminent d'une société de l'information sans papier fit l'effet d'un coup de tonnerre dans une assemblée d'un millier de bibliothécaires chevronnés: D. VARLOOT⁵, directeur de la Direction «Bibliothèques et information scientifique» au Ministère de l'Education nationale à Paris, y présenta en effet la communication directe de l'information d'auteur à lecteur par la télématique comme une innovation qui serait bientôt aussi précieuse et banale que la distribution de l'eau courante. Le livre serait ainsi réduit à une pièce de musée dont les bibliothécaires ne seraient plus que les gardiens, et cette perspective de «fossilisation» des bibliothèques fut d'autant plus mal accueillie qu'elle semblait déjà bien amorcée par le développement des bases de données⁶.

Enchaînant, M. LINE⁷, alors directeur de la British Library-Lending Division, montra que le succès éven-

¹ LEWIS, D. «Online developments and their impact on Libraries» in: LIEBAERS, H. *et al.*, *op. cit.*, p. 101.

² *Guide des bases et banques de données*. Luxembourg: Euronet-Diane, 1985.

³ KEFFORD, B., LINE M. *Seminar on interlibrary lending in Western Europe: a report. Interlending and document supply*. 1984, 12, p. 35.

⁴ GATES, Y. «L'édition électronique» *La Recherche*, (16), 1985, p. 262.

⁵ VARLOOT, D. «Du puits au robinet» *IFLA annual*, 10, 1984, p. 30.

⁶ CHAMBAUD, S. *et al.* «L'édition électronique: enjeux et perspectives», in: *Edition électronique et documentation*. Paris: La Documentation française, 1984, p. 89-94.

⁷ LINE, M. «Some possible future effects of information technology» *IFLA annual*, 10, 1984, p. 104.

LINE, M. «Publier et/ou périr» *Bulletin des bibliothèques de France*, 29(5), 1984, p. 370.

tuel de la fourniture électronique des documents à la demande, c'est-à-dire article par article, allait inévitablement provoquer l'annulation d'une grande partie des abonnements des bibliothèques. Cette importante perte de revenus forcerait les éditeurs à augmenter leurs prix ou à se limiter à ne publier que les articles les plus rentables; dans tous les cas ceci encouragerait la communication directe entre auteurs et lecteurs, au point de menacer à la fois l'existence des bibliothèques et des maisons d'édition. Et dans un monde privé d'éditeurs et de bibliothèques, qu'advierait-il de l'information? Grâce aux communications interactives entre collègues, les auteurs effectueraient une amélioration permanente de leurs textes, en fonction des remarques reçues, des progrès de leurs travaux et de ceux de leurs collègues. Grâce au téléchargement, chacun pourrait mémoriser, modifier et redistribuer n'importe quel texte. Mais alors, saura-t-on encore à quelle version d'un document se référer? Et que deviendront les droits intellectuels des auteurs et la qualité de l'information? Et qui conservera les documents pour les générations futures? Ainsi, face à une information devenue chaotique, on regrettera l'époque de Gutenberg où les éditeurs sélectionnaient les documents et les fixaient sur papier, tandis que les bibliothèques en assuraient la conservation et la communication.

5. La coexistence des éditions traditionnelles et électroniques

Mais on n'arrête pas le progrès, et, pour éviter pareil chaos, toutes les parties concernées par l'édition électronique devraient envisager ensemble les moyens d'exploiter le plus judicieusement ces nouvelles technologies.

Constatons tout d'abord que les nouvelles technologies n'excluent pas les anciennes et que les différents supports de l'information coexistent: malgré ses avantages pour la production, la conservation et la diffusion de l'information, le microfilm n'a pas éliminé le livre. Ainsi, les bases de données intensivement consultées depuis dix ans n'ont pas éliminé les éditions traditionnelles; au contraire, la progression très lente de leur part dans le financement de la production de la littérature secondaire et un plafonnement récent de leur interrogation en ligne aux USA laissent prévoir une coexistence prolongée des éditions traditionnelles et électroniques des grandes bibliographies.

Quant aux textes complets, on sait qu'ils arrivent tôt ou tard sur papier dans la main de l'utilisateur final, car il souhaite les comparer, les annoter et les emporter. De plus, même si l'édition électronique devait se généra-

liser, on imagine mal les auteurs renoncer à la présentation classique de leurs travaux en édition traditionnelle et surtout au prestige d'une publication dans une grande revue scientifique ou professionnelle. Grâce à une tradition séculaire, l'information traditionnelle de nos grands éditeurs a en effet acquis un haut degré de qualité et de fiabilité, tandis que l'édition purement électronique manque jusqu'à présent de garanties et ne fait pas autorité.

Enfin, la bibliothèque que je dirige étant le seul usager officiel non français du projet «Transdoc», naturellement fort intéressant d'un point de vue expérimental, je dois bien constater que l'édition électronique jusqu'à présent n'offre pas une qualité suffisante pour l'iconographie et surtout manque d'imprimantes décentralisées. Les télécommunications constituent encore un frein réel à l'édition électronique, et sa cohabitation avec l'édition traditionnelle semble donc devoir être durable.

6. Les micro-ordinateurs et les disques compacts

Alors que de nombreux bibliothécaires européens n'ont pas hésité à informatiser leur bibliothèque et qu'ils s'interrogent sur les avenir respectifs des bibliothèques et des bases de données, voici qu'apparaissent de nouvelles technologies remarquablement adaptées aux bibliothèques:

- d'abord les micro-ordinateurs qui permettent de créer, grâce à une informatique souple et décentralisée, des bases de données locales bien adaptées aux besoins des usagers de chaque bibliothèque et consultées sans aucun frais,
- ensuite, les disques compacts qui concentrent sur 12 cm 600 millions de caractères et offrent ainsi aux bibliothèques la consultation locale de quantités gigantesques de données bibliographiques et de textes complets.

Quelques disques compacts déjà proposés aux bibliothèques méritent d'être cités.

Depuis 1985, les notices des 3 millions de livres de langue anglaise acquis par la Library of Congress depuis 1965 sont éditées sur 4 disques compacts pour être consultées, recopiées et intégrées par d'autres bibliothèques dans leurs propres catalogues. Il s'agit là manifestement d'une innovation majeure dans l'informatisation des catalogues des bibliothèques.

En été 1986, l'éditeur Elsevier a présenté une version expérimentale des *Excerpta Medica* sur disque compact: ainsi, les 250 000 résumés d'articles biomédicaux publiés annuellement seront offerts dès 1987 sur un seul disque compact au tiers du prix de l'édition traditionnelle, avec des possibilités illimitées d'interrogation locale sans aucun frais de télécommunica-

tion, ni de centre serveur. L'exemple des *Excerpta Medica* est d'ailleurs contagieux, puisque Télésystèmes annonce pour 1987 les mises à jour trimestrielles des bases de données *Pascal*, *Medlars* et *Excerpta Medica* sur un seul disque compact, ce qui constituera pour les bibliothèques un outil à leur portée et de loin supérieur à tout ce dont elles disposaient jusqu'à présent. Les disques compacts constituent donc pour les bibliothèques une innovation très importante dans le domaine de la littérature secondaire, et l'on peut certes s'interroger sur l'impact qu'ils auront sur les centres serveurs d'ici quelques années¹.

Les ouvrages de référence n'ont pas échappé aux disques compacts. Grolier offre, sur un seul disque, les 20 volumes de l'*Academic American Encyclopedia*. Cet exemple sera certainement suivi par un bon nombre d'autres encyclopédies et annuaires fort consultés en bibliothèque.

Enfin, les quatre éditeurs européens auteurs du nouveau projet «Adonis»² annoncent l'édition hebdomadaire sur disques compacts des textes complets de 300 périodiques biomédicaux pour assurer la fourniture électronique des articles à la demande, à titre expérimental, dans quatre grandes bibliothèques européennes en 1987. Les disques compacts d'«Adonis» rendront assurément de grands services dans de nombreuses bibliothèques médicales, soit en dédoublant les éditions traditionnelles des périodiques importants, soit en se substituant à celles des périodiques marginaux. Espérons que les problèmes techniques (iconographie) et économiques (politiques de prix, droits de copie, etc.) soient bientôt résolus et qu'«Adonis» puisse se généraliser sans délai dans toutes les bibliothèques concernées.

Nous constatons donc d'une part, que, malgré les cloisonnements et les restrictions budgétaires, de nombreux bibliothécaires se sont efforcés d'informatiser le fonctionnement de leurs bibliothèques, mais que, d'autre part, les bases de données bibliographiques et les bases de données de textes intégraux ont développé l'édition électronique surtout en dehors des bibliothèques, et donc à leurs dépens. A tel point que certains s'interrogent sur l'avenir des bibliothèques et même sur celui de nombreux éditeurs. En revanche, la micro-informatique et les disques compacts apportent aux bibliothèques, dans les secteurs de la catalographie, de la littérature secondaire et de la littérature primaire une technologie remarquablement adaptée à leurs besoins qui leur assure des possibilités jamais atteintes jusqu'à présent. L'efficacité exceptionnelle que les bibliothèques pourraient en tirer devrait les revaloriser en tant que distributeurs locaux de l'information. D'importants développements en résulteront pour les bibliothèques et leurs partenaires dans le transfert de l'information, et il importe qu'ils se con-

certent pour recourir harmonieusement et judicieusement aux nouvelles technologies dans leurs activités respectives.

7. Une déclaration commune d'éditeurs et de bibliothécaires

A cet égard, le *Joint statement ... on electronic technology*³ publié en 1984 par quelques éditeurs et bibliothécaires européens constitue un document exceptionnel. Il considère que l'édition électronique

- a) affectera de façon très progressive :
 - la littérature secondaire,
 - les périodiques scientifiques et
 - les ouvrages de références;
- b) nécessite :
 - le maintien d'une coopération harmonieuse entre les secteurs publics et privés, en particulier entre les bibliothèques et les éditeurs,
 - le respect des besoins des usagers, par une sélection et un signalement adéquats des documents ainsi que par leur distribution rapide et économique,
 - la protection des droits intellectuels des auteurs et des droits économiques des éditeurs et des libraires,
 - la promotion des bibliothèques pour leur assistance aux usagers dans la recherche et la fourniture des documents,
 - l'intervention des gouvernements pour ménager un environnement légal et des conditions économiques favorables au transfert de l'information.

Voilà un remarquable programme nécessitant la réflexion et la coopération de tous les agents du transfert de l'information pour une exploitation harmonieuse et coordonnée des nouvelles technologies.

Mais la concertation entre éditeurs et bibliothécaires dont témoigne cette déclaration est exceptionnelle, car le cloisonnement actuel des bibliothèques en Europe entrave jusqu'à présent leur représentation et leur participation à une concertation ou à une action européenne. Alors que libraires, éditeurs, producteurs et serveurs de bases de données ont assuré leur représentation au niveau européen, les bibliothèques

¹ TENOPIR, C. «Change or crisis in the database industry» *Library journal*, 1^{er} avril 1986, p. 46.

Voir aussi, dans ce numéro d'ARBIDO-R, le compte rendu d'A. Jacquesson, p. 79.

² «Adonis experiment launched» *BL-DSC newsletter*, sept. 1986, p. 4.

³ «The impact of electronic technology : a joint statement of European librarians and publishers» *IFLA journal*, 10, 1984, pp. 418-421.

restent confrontées aux frontières nationales, aux barrières linguistiques, aux disparités géographiques et aux particularismes locaux. Ne regroupant même pas un pour cent des bibliothèques de la Communauté européenne, la seule association européenne de bibliothèques confirme en effet implicitement cette carence. Ceci ne compromet pas seulement la bonne représentation des bibliothèques européennes, mais aussi la modernisation de leur fonctionnement et de leur coopération.

8. La Résolution du Conseil des Ministres européen du 27 septembre 1985

La *Résolution* du Conseil des Ministres européen du 27 septembre 1985¹ vient donc fort à propos. Dans un continent pauvre en matières premières et alors que se crée une société de l'information, les Communautés européennes s'efforcent de réaliser un vrai marché européen de l'information, stimulant l'innovation et l'activité économique. Pour favoriser le traitement de l'information par les nouvelles technologies dans l'ensemble de la Communauté européenne, la CEE a déjà réalisé plusieurs programmes:

Les plus connus des bibliothécaires sont le réseau «Euronet-Diane» pour la consultation transnationale des bases de données et le programme «Docdel» pour l'édition électronique.

Par sa *Résolution* de 1985, le Conseil des Ministres européen vise directement les bibliothèques en préconisant une meilleure coopération des bibliothèques, notamment par le recours coordonné aux nouvelles technologies et l'interconnexion de leurs catalogues. On sait que pour élaborer une proposition à cet effet, la CCE a déjà lancé plusieurs études relatives notamment aux problèmes de conservation des documents, aux données économiques et statistiques des bibliothèques, ainsi qu'à l'usage actuel des nouvelles technologies dans les bibliothèques et à la fourniture de documents entre bibliothèques dans les douze Etats membres.

L'action européenne attendue devrait permettre aux bibliothèques de transcender les cloisonnements nationaux, les barrières linguistiques, les disparités régionales et les particularismes locaux pour assurer leur représentation et coopérer à l'échelle européenne, notamment par le recours coordonné aux nouvelles technologies.

C'est dans cette optique que 300 bibliothécaires du secteur de la santé viennent de se réunir à Bruxelles² avec le soutien de la CCE et de l'OMS, et nous ne doutons pas qu'un grand nombre de collègues de toutes les disciplines coopèrent au succès de l'action européenne en préparation.

9. Conclusion

On constate diverses réactions des bibliothécaires européens face aux nouvelles technologies:

- enthousiasme pour une gestion informatisée des bibliothèques, mais désenchantement face à une informatisation morcelée des bibliothèques en Europe,
- utilisation des bases de données par beaucoup de bibliothécaires, surtout en sciences exactes et bio-médicales, mais déception de se voir délaissés par de plus en plus d'utilisateurs interrogeant directement les bases de données,
- vif intérêt de certains bibliothécaires pour la télématique, les micro-ordinateurs et les disques compacts, dont l'utilité exceptionnelle justifierait la généralisation dans les bibliothèques.

Ceci nécessite cependant une meilleure coordination des bibliothèques en Europe, et l'appel en ce sens du Conseil des Ministres européen de 1985 vient à point: une action européenne adéquate recueillant l'adhésion des bibliothécaires européens devrait permettre aux bibliothèques des Etats membres de surmonter leurs cloisonnements et d'utiliser les nouvelles technologies pour s'organiser en un réseau européen de 10 000 points d'accès à l'information, tant sous sa forme traditionnelle qu'en édition électronique.

Pareille mutation constitue pour les bibliothécaires européens un défi majeur particulièrement motivant, et nous ne doutons pas qu'ils le relèvent bientôt avec succès, pour une meilleure information et une participation accrue de 300 millions d'Européens à la vie économique, sociale et politique de notre continent.

Adresse de l'auteur:

Marc Walckiers
Bibliothèque de la Faculté de médecine de
l'Université catholique de Louvain
Av. Hippocrate 50
B-1200 Bruxelles

¹ *Official Journal of the European Communities*, 85/C27V1, 23.10.85.

² Première conférence européenne des bibliothèques médicales (Bruxelles, 22-25 octobre 1986). Voir *ARBIDO-B*, 2(1), 1987, p. 21.